

Le Trieur d'Élite

Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie pour les déchets ménagers

n°25

1^{er} semestre 2016



Edito

C'est avec plaisir, en tant que Vice-président du SIBRECSA, que je vous présente cette nouvelle édition du Trieur d'élite.

C'est la saison idéale pour reparler de compostage : l'article ci-dessous rappelle les différentes actions du syndicat pour promouvoir cette forme de recyclage qui est la plus simple, la plus économique et la plus écologique qu'il soit.

En page 2, vous trouverez le bilan de l'année 2015 ; les résultats montrent qu'il est encore possible et nécessaire d'augmenter la part de nos déchets vers la valorisation matière, avec notre geste de tri quotidien.

C'est d'ailleurs toute l'ambition du Plan de Relance de l'année 2016, grâce à la densification des "Points Recyclage", aux actions de sensibilisation et d'information, et à la mobilisation des acteurs publics.

La gestion des déchets est l'affaire de tous, la participation de chacun au tri est essentielle pour qu'elle soit la plus respectueuse de notre environnement.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alain SIBUÉ
Vice-président du SIBRECSA

Sommaire

- Compostage
- Bilan 2015
- 2016 : l'année de relance du TRI
- Un nouveau prestataire pour le tri
- Actualités

Je composte, tu jardines, nous récoltons...

Le compost est un engrais naturel qui permet un amendement écologique pour votre jardin, vos fleurs, vos arbres ou votre haie. De plus, faire son compost diminue le poids d'une poubelle de près de 30 % !

Dans sa démarche de réduction des déchets, le SIBRECSA est à l'initiative de différentes actions pour encourager cette pratique :

- III Chaque printemps, le SIBRECSA propose une livraison de compost aux communes de son territoire. Ce compost est issu du broyage puis de la dégradation de déchets végétaux collectés dans les déchèteries. Il est mis gratuitement à disposition des habitants.

- III Mise à disposition de composteurs en bois ou en plastique recyclé pour 15 €.



- III Tout au long de l'année, des formations "compostage" sont dispensées. Pour connaître les dates et vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet : www.sibreca.fr

Le syndicat a été partenaire des "portes ouvertes" des sites de son territoire pendant la semaine nationale du compostage de proximité du 1^{er} au 10 avril.



BILAN 2015

Sur l'année 2015, voici la production de déchets sur le territoire du SIBRECSA :



ORDURES MÉNAGÈRES
14 477 tonnes
(Evolution 2014/2015 : - 1,87 %)
272 Kg/hab.



EMBALLAGES RECYCLABLES
569 tonnes (Evolution 2014/2015 : + 4,97 %)
soit 10,7 Kg/hab.
(Moy. 2014 Rhône-Alpes : 13,3 kg/hab)



PAPIERS
871 tonnes (Evolution 2014/2015 : - 5,17 %)
soit 16,4 kg/hab.
(moy. 2014 Rhône-Alpes : 22,7 kg/hab)



VERRE
1 690 tonnes (Evolution 2014/2015 : + 2,09 %)
soit 31,8 Kg/hab.
(Moy. 2014 Rhône-Alpes : 30,2 kg/hab)



TEXTILE LINGE CHAUSSURES
195 tonnes (Evolution 2014/2015 : - 6,46 %)
soit 3,6 Kg/hab.



APPORT EN DÉCHÈTERIE
13 020 tonnes (Evolution 2014/2015 : - 3,09 %)
soit 244,7 Kg/hab.



TOTAL

30 822 tonnes
soit 579,2 Kg/hab.

Grâce au tri de vos emballages, voici les quantités de matières premières économisées :



Cartons et briques alimentaires :
396 tonnes de bois

• Acier : **106 tonnes de minerai de fer**



Aluminium : **7 tonnes de bauxite**

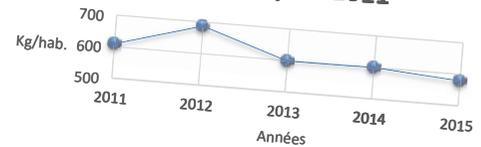
Bouteilles et flacons plastique :
67 tonnes de pétrole brut



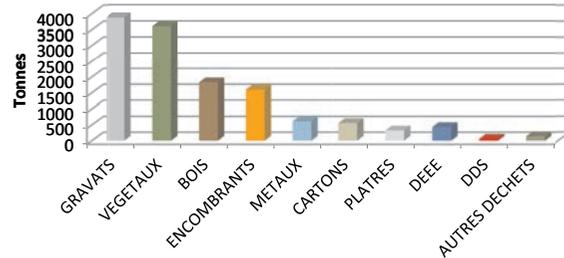
Verre : **1 110 tonnes de sable**

Depuis 5 ans la production de déchets ménagers a tendance à diminuer.

Evolution de la production totale de déchets depuis 2011



Répartition des déchets collectés dans les cinq déchèteries du syndicat :

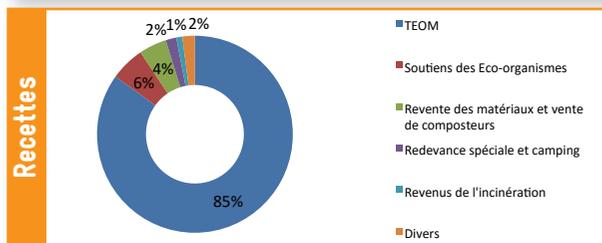
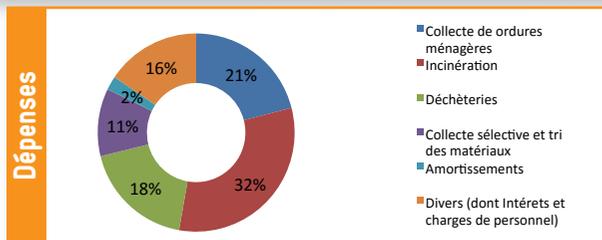


Autres déchets : polystyrène, PVC, pneus, huiles de vidanges et alimentaires, batteries, piles.

Bilan financier des investissements soutenus liés à la valorisation énergétique

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 118 614 €	5 467 374 €
INVESTISSEMENT	3 380 113 €	7 518 006 €

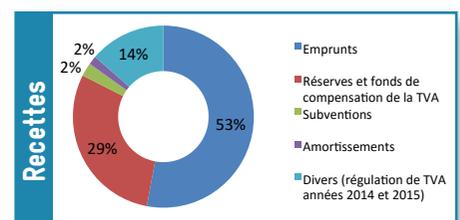
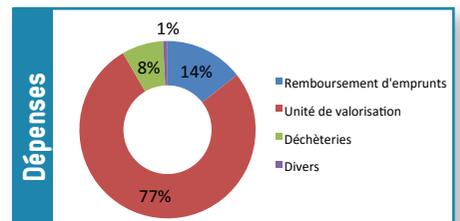
Fonctionnement



Qu'est-ce que la TEOM ?

Le financement du SIBRECSA est essentiellement assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Cet impôt est basé sur le foncier bâti, il n'est donc pas lié à l'utilisation du service ni au volume des déchets collectés.

Investissement





2016 : L'année de relance du TRI

En 2015 le SIBRECSA a candidaté et a été retenu pour deux appels à projets :



■ Le « Plan d'Amélioration de la Collecte (PAC) » mis en place par Eco-Emballages (Eco-organisme en charge des emballages)



■ Le plan "Accompagnement au changement" d'Ecofolio (Eco organisme chargé des papiers)



Ces plans permettent de financer des actions visant à améliorer les performances de tri, en optimisant le dispositif technique et de sensibilisation, tout en maîtrisant les coûts.

Ainsi, c'est avec 263 000 € de subventions que le SIBRECSA a établi des plans d'actions dont la première étape est en cours avec l'acquisition de nouveaux conteneurs de tri.

Une quarantaine de nouveaux "points recyclage" vont voir le jour afin de répondre au mieux au principe de proximité.

Vous pourrez retrouver l'avancement des implantations, ainsi que leur localisation sur la carte interactive du site internet du SIBRECSA :

www.sibreca.fr.



Les résultats sont attendus dès la fin d'année 2016 : le syndicat se fixe l'objectif ambitieux d'atteindre les moyennes nationales de performances de tri en milieu semi-rural, soit une augmentation **12 kg/habitant**. Le SIBRECSA espère donc la collaboration de **tous ses habitants** pour recycler tous les déchets recyclables !

En parallèle, des actions d'information et de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets sont menées au quotidien par les agents du SIBRECSA.



Pour assurer un pilotage continu du projet, un nouvel agent, M. Guillaume GAUDET, a été recruté en septembre 2015 pour assurer le suivi et l'application des plans d'actions.

18 milliards de prospectus distribués par an en France,

850 000 tonnes de courriers non adressés (80 % d'imprimés publicitaires, 13 % de journaux gratuits et 7 % de publications des collectivités locales) dont moins de la moitié est recyclée.

1 Stop Pub = 40 kg de papiers évités par foyer et par an. 40 kg de papiers qui ont nécessité eau, énergie et matières premières pour leur fabrication et leur transport.

Un acte citoyen : le Stop Pub s'inscrit dans la démarche de prévention des déchets. Une petite action avec de grands effets si nous sommes nombreux à la faire. L'autocollant est disponible gratuitement dans votre mairie.



Un nouveau prestataire pour le tri

Suite au renouvellement du marché public, le SIBRECSA a depuis le 1^{er} janvier 2016 un nouveau prestataire pour le tri des emballages et des papiers issus de la collecte sélective.

C'est désormais la **société de tri Athanor (STAR)**, filiale du groupe PIZZORNO, qui réceptionne les camions de collecte sélective, trie et conditionne les déchets des conteneurs jaunes et bleus pour les expédier vers les entreprises de recyclage. La société exploite depuis le 1^{er} janvier 2013 le Centre de Tri de La Tronche pour le compte de Grenoble-Alpes Métropole et traite les collectes sélectives de près de 590 000 habitants, soit plus de 32 000 tonnes de matériaux.

Des visites du centre de tri peuvent être organisées pour les scolaires mais également pour les associations ou pour des groupes de personnes intéressées. Si vous souhaitez programmer une visite, n'hésitez pas à contacter le SIBRECSA.



Actualités



Dorénavant dans les déchèteries de Francin, Le Cheylas, Crêts en Belledonne et Pontcharra, les bacs de collecte pour les ampoules (tubes

fluorescents et lampes fluo compactes) sont dorénavant dans des abris spécifiques fournis par RÉCYLUM, l'éco-organisme en charge des lampes usagées. Ces abris protègent les lampes déposées des intempéries et des détériorations; ils permettent également un repérage visuel du point de collecte dans la déchèterie et rappellent les consignes de tri.



De nouveaux conteneurs "Textile Linge Chaussure" sont installés sur le territoire du SIBRECSA :



Pontcharra : à côté du Point Recyclage dans la ZI de Pré Brun
Le Cheylas : devant la déchèterie
Crêts en Belledonne : dans la déchèterie

II) Nouvelle signalétique en déchèterie

Dans le cadre de la rénovation de la déchèterie de Villard-Sallet, des nouveaux panneaux sont installés sur les bennes. Ils informent les usagers sur les déchets acceptés et ceux interdits et permettent un meilleur repérage. La déchèterie de Francin sera prochainement équipée de la même manière.



III) Présentation des nouvelles installations de l'usine d'incinération de Pontcharra

Le 1^{er} mars 2016, élus et techniciens de la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets, regroupant 18 collectivités locales) se sont réunis à Pontcharra.



Ce fut l'occasion pour le SIBRECSA de présenter les nouvelles installations de valorisation énergétique de l'usine d'incinération. L'après-midi a permis aux techniciens et élus de visiter le site après avoir eu une présentation le matin sur la technologie employée. Celle-ci permet de produire 4 200 MWh/an à partir des quelques 17 000 tonnes de déchets incinérées, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 1500 foyers. Le coût de cette installation s'élève à près de 3 200 000 € et est financé à hauteur de 200 000 € par le Conseil Régional via le programme Pilote 2012.



Horaires d'ouverture des déchèteries (* 19h en été)

Communes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA	8h-12h / 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h / 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h / 14h-18h*	8h-12h / 14h-18h*
FRANCIN	14h-18h*	14h-18h*	14h-18h*	8h-12h	14h-18h*	8h-12h / 14h-18h*
LE CHEYLAS	14h-18h*	8h-12h		8h-12h		8h-12h / 14h-18h*
CRÈTS EN BELLEDONNE	8h-12h / 14h-18h*		14h-18h*		14h-18h*	8h-12h / 14h-18h*
VILLARD SALLET	14h-18h*		14h-18h*		8h-12h / 14h-18h*	8h-12h / 14h-18h*

Les consignes de tri

Tous les papiers



Les emballages en verre



TRIMAN :
le nouveau logo pour inciter au tri

Les bouteilles et flacons en plastique



Les emballages métalliques



Les cartons et briques alimentaires



Les messagers du Tri sont à votre écoute 04 76 97 19 52



SIBRECSA
95 avenue de la Gare
BP 49
38530 Pontcharra

SIBRECSA

Fax : 04 76 97 92 93
E-mail : ambassadeurs.sibrecsa@orange.fr
Site Internet : www.sibrecsa.fr

Le trieur d'élite n°25
Rédaction et publication : SIBRECSA
ISBN 1626-7990
Impression : Imprimerie Notre-Dame.
Papier recyclé 100 %, encre à base végétale



Rhône-Alpes